

Tu es **étudiant**  
ou **apprenti** ?  
Profite d'un portable  
à prix réduit de **30%** !



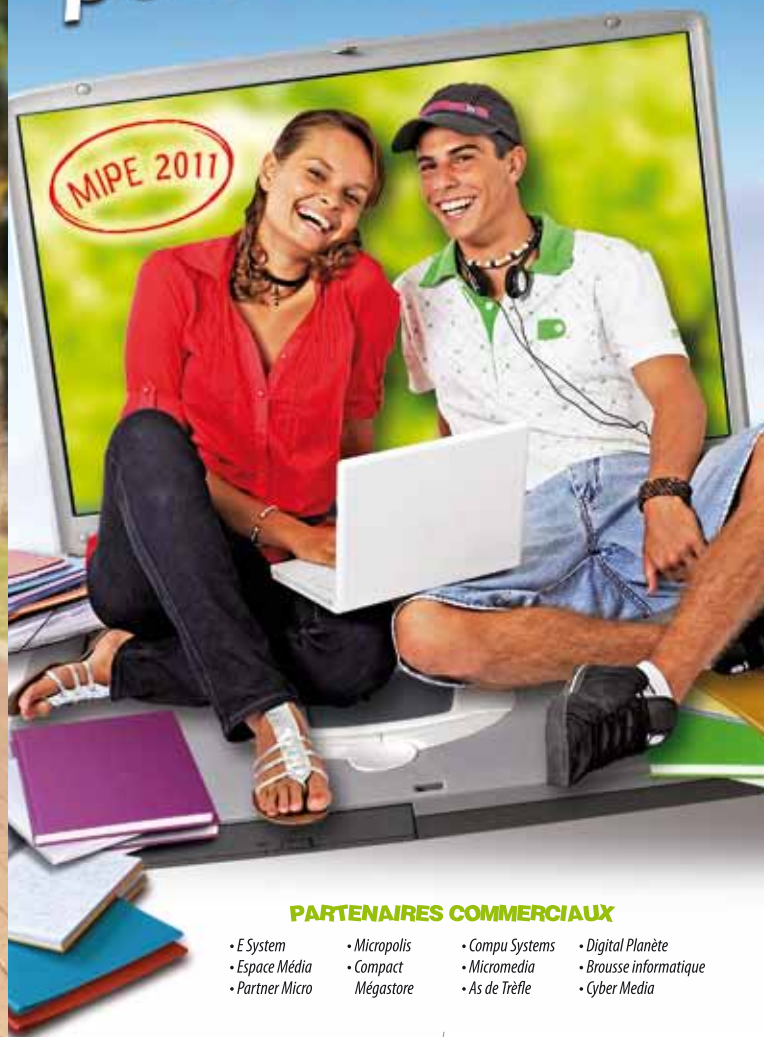
Renseignements  
au **24 66 30**  
ou sur  
[www.mipe.nc](http://www.mipe.nc)

Terrain - photo Eric Chiffaux

**INTERNET**  
Déclaré d'utilité tout public  
**MICRO-PORTABLE ÉTUDIANT**

# UN ORDI

## pour ton avenir



### PARTENAIRES COMMERCIAUX

- E System
- Espace Média
- Partner Micro
- Micropolis
- Compact Mégastore
- Compu Systems
- Micromedia
- As de Trèfle
- Digital Planète
- Brousse informatique
- Cyber Media



GOUVERNEMENT DE LA  
NOUVELLE-CALÉDONIE

# Tu es **étudiant ou apprenti** ? Profite d'un portable à prix réduit !

## DES TARIFS PRÉFÉRENTIELS

Les fournisseurs te font bénéficier d'une offre exclusive avec **une réduction de 30 %** sur le prix public des micro-ordinateurs. Ces tarifs s'appliquent à l'ensemble du magasin pour les micro-portables (hors soldes). Tu as la possibilité de payer en **3 fois sans frais**.

## UN EFFORT COLLECTIF DES PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

Pour abaisser les prix au maximum, le gouvernement a supprimé **les taxes d'entrées**.

Le vice-rectorat participe activement au développement du projet et à la mise à jour du site [www.mipe.nc](http://www.mipe.nc)

## INTERNET GRATUIT

- Le Wi-Fi est un **réseau sans fil** permettant l'accès à Internet et aux périphériques compatibles (imprimantes, modems, scanners, etc) dans un espace défini. Une carte Wi-Fi est incorporée dans ton micro-portable.
- **Un accès gratuit** à Internet au sein des espaces Wi-Fi est mis en place progressivement.

## OUVERTURE SUR LE MONDE

La maîtrise de l'outil informatique et l'utilisation de la formidable mine de renseignements que constitue Internet sont des enjeux majeurs pour la jeunesse qui sera appelée, demain, à construire notre pays.

## CONCRÈTEMENT COMMENT FAIRE ?

- Tu choisis **ton micro-ordinateur** chez un distributeur partenaire de l'opération qui te remet une facture proforma et une demande de prise en charge.
- Muni de ta carte d'étudiant, d'apprenti ou d'un certificat de scolarité, tu présentes ces documents **au secrétariat général du gouvernement**, pour faire valider ta demande d'exonération. (1<sup>er</sup> étage) **immeuble CANAL+**, Ouvert du lundi au vendredi de 14h00 à 16h00.

## LES NOUVEAUTÉS

- **Intégration des apprentis** dans le dispositif.
- Possibilité de renouveler **la demande après 3 ans**.
- **30 % de réduction sur l'ensemble des modèles**.
- **3 nouveaux partenaires** : Compact Mégastore, As de Trèfle et Brousse informatique.

